Foyer jeunes pros
PARIS LA DÉFENSE

FICHE DE POSTE

Éducateur spécialisé / Assistant de service social / CESF

Référent des jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)

Structure	Foyer de Jeunes Travailleurs – 65 places (Puteaux)
Public	Jusqu'à 8 jeunes de 18 à 25 ans issus de l'Aide sociale à l'enfance
Rattachement	Direction / Responsable de service
Temps de travail	35 h – horaires habituels 10h30 ou 15h-19h30 ; 2 soirées par mois et 4 week-ends par an
Rémunération	Convention collective HLA – selon expérience

Le foyer

Animé par la communauté du Chemin Neuf, le foyer Henri Planchat accompagne vers l'autonomie des jeunes qui débutent leur vie professionnelle. Sa pédagogie place la rencontre de l'autre au cœur de la vie du foyer : l'autonomie et la liberté se gagnent par la relation, non dans l'isolement. Le foyer accueille 65 jeunes de 25 nationalités et de milieux sociaux variés. Ils y vivent, entre fraternités, temps collectifs et accompagnement personnel.

1. Finalité du poste

Dans le cadre du projet socio-éducatif du foyer, le professionnel assure l'**accompagnement renforcé de huit jeunes issus de l'ASE** afin de favoriser leur autonomie, leur insertion sociale et professionnelle et la sécurisation de leur passage à l'âge adulte. Il est pour eux un **repère identifié et stable**, veille à la cohérence de leur parcours avec l'équipe et les partenaires, et reste garant de la pédagogie du foyer.

2. Missions principales

A. Accompagnement individuel

- Accueillir le jeune, évaluer sa situation et construire avec lui une relation de confiance.
- Élaborer un projet personnalisé avec des objectifs réalistes et progressifs ; assurer des rendez-vous et points d'étape réguliers.
- Accompagner les démarches administratives et l'accès aux droits (identité, couverture sociale, ressources, santé, mobilité…), en visant leur réalisation autonome.
- Repérer les fragilités et risques de rupture, mettre en place les relais nécessaires et valoriser les réussites du jeune.

B. Insertion sociale et professionnelle

- Travailler le projet professionnel et le parcours de formation (emploi, stages, alternance, mobilité).
- Mobiliser les dispositifs d'insertion du territoire et contribuer à lever les freins périphériques.

C. Logement et autonomie résidentielle

- Soutenir l'appropriation du logement et les compétences du quotidien : budget, alimentation, entretien, voisinage, règlement.
- Prévenir les ruptures, préparer la sortie vers un logement autonome ou adapté et actualiser si besoin la prise en charge départementale.

D. Travail en réseau et coordination

- Être l'interlocuteur privilégié des partenaires : ASE, emploi, formation, logement, santé, accès aux droits.
- Organiser des temps de concertation, partager l'information utile dans le respect du secret professionnel et du consentement du jeune.
- Éviter les ruptures lors des transitions entre dispositifs et construire des partenariats durables.

E. Participation à la vie du foyer

- Participer aux réunions d'équipe, aux temps institutionnels et au projet socio-éducatif.

- Proposer des actions collectives (prévention, citoyenneté, mixité sociale) et partager son expertise sur les parcours ASE.

3. Modalités d'intervention et travail en équipe

L'accompagnement est individualisé et contractualisé avec le jeune : entretiens, accompagnements physiques ponctuels, visites au logement, échanges téléphoniques et numériques, rencontres partenaires, réunions de coordination et actions collectives. Le professionnel travaille en lien étroit avec la direction, l'équipe du foyer et les membres de la communauté, les services de protection de l'enfance et les acteurs de l'insertion, du logement et de la santé. Il contribue à l'analyse collective des situations.

4. Compétences et qualités recherchées

- **Savoir-faire :** techniques d'entretien et d'accompagnement ; connaissance de la protection de l'enfance, des enjeux de sortie de l'ASE et des dispositifs d'accès aux droits, de logement et d'insertion ; travail en réseau ; conduite de projet personnalisé ; analyse des risques de rupture ; écrits professionnels et outils informatiques.
- **Savoir-être :** écoute, bienveillance et non-jugement ; capacité à poser un cadre clair ; autonomie et organisation ; esprit d'équipe ; adaptabilité ; prise de recul ; souci de faire avec le jeune plutôt qu'à sa place.

5. Diplôme et expérience

- DEES, DEASS ou diplôme équivalent de travailleur social (CESF…).
- 2 ans d'expérience souhaités, idéalement auprès de jeunes adultes (protection de l'enfance, insertion, logement, accompagnement social).
- La connaissance du territoire et de ses dispositifs est un atout.